

Assemblée générale du CODERPA du 25 mars 2002

Rapport annuel d'activité pour l'année 2001

Chapitre 1

Rapport d'activité

Chapitre 2

Les commissions spécialisées

- *Commission « bien préparer et vivre sa retraite »*
- *Commission « information et communication »*
- *Commission « Environnement et dépendance*

Chapitre 3

Activités sur la CORERPA

Chapitre 4

Bilan financier

Chapitre 5

Arrêté préfectoral

CHAPITRE 1 : RAPPORT D'ACTIVITES

L'année 2001, pour le CODERPA de Seine et Marne, aura été une année difficile, mais au cours de laquelle il aura démontré sa cohésion et sa capacité à relever le défi des difficultés.

Je ne reviendrai pas sur ce qui est connu de nous tous, le travail de recherche et de réflexion confié en 1982 aux Comités Départementaux des Retraités et des Personnes Agées, composés essentiellement de bénévoles présentés par seize associations, dites représentatives, des retraités et constituant le premier collège.

Deux autres collèges, constitués :

- de professionnels de la santé, toujours en activité,
 - de personnalités représentant les institutions : Conseil Général, Caisses d'Assurance maladie et Caisses de retraites,
 - de huit personnalités qualifiées désignées par le Préfet et le Président du Conseil Général;
- Vous trouverez en fin de ce cahier la liste nominative de tous ces membres.

Malheureusement, vous découvrirez aussi qu'au moins cinq associations, dites représentatives, se désintéressent de ce comité en ne proposant aucune personne pour y siéger.

D'autre part, parmi la cinquantaine de membres titulaires, pour des raisons diverses, un certain nombre ne participent pas souvent aux réunions de travail, des commissions où s'élaborent les diverses études, du Bureau qui ensuite fait un choix parmi les propositions des Commissions.

Je voudrais rendre hommage à Michel Maupied, second vice président durant de longues années, qui, malgré ces handicaps, a su faire travailler efficacement notre CODERPA sur différents sujets, ce qui l'a fait reconnaître comme l'un des meilleurs d'Ile de France.

En 2001, plusieurs projets gouvernementaux ont retenu notre attention.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie, A. P. A., qui a remplacé, depuis le 1er janvier, une Prestation Spécifique Dépendance ayant fait la démonstration de son inefficacité.

Les Centres de Liaison, d'Information et de Coordination, C. L. I. C., qui faciliteront les démarches des personnes âgées puisqu'elles n'auront plus qu'un seul interlocuteur pour les aider à résoudre leurs problèmes.

Le 20 novembre, une journée a été organisée sur ces sujets par notre CODERPA, avec la participation d'intervenants de qualité. Je citerai, pour mémoire :

Monsieur le Préfet Cyrille Schott, Monsieur Jean-René Brunetière, chargé de mission au Ministère du Travail et de la Solidarité, Monsieur Alberto Serrano, sous directeur à la DASSMA, Madame Agnès Bertrand, directrice de la maison de retraite de La Ferté-Gaucher, ainsi que Mesdames les Inspecteurs Principaux de la DDASS et de la DASSMA.

En ce qui les concernent, Monsieur le Docteur Carea et Monsieur Lemagne présentèrent les CLIC de Lagny et de Melun déjà opérationnels.

La conclusion de la journée fut tirée, comme il se devait, compte tenu de la très grande implication du Conseil Général dans ces différents sujets, par un Conseiller Général, membre de la Commission Sociale, Monsieur Petrucci.

Vous venez d'en recevoir le compte rendu qui a été apprécié, nous l'espérons, et qui constitue un véritable outil de travail.

Nous avons participé, en fin d'année, à la journée organisée par la CORERPA, la Commission Régionale des Retraités et des Personnes Agées, ainsi qu'au forum du CNRPA, le Conseil National des Retraités et des Personnes Agées à l'UNESCO.

Au chapitre 2 de ce rapport, vous trouverez un compte rendu, très condensé, du travail effectué par les trois commissions du CODERPA, et je ne m'étendrai donc pas sur ces sujets.

N'ayant pas encore eu connaissance des travaux préparatoires du nouveau «Schéma gérontologique », nous n'avons pu exprimer notre avis sur ce document qui devrait nous être communiqué, afin que nous puissions l'étudier, au cours de cette année.

Considérant son mandat terminé le 9 octobre 2001, Michel Maupied a cessé toute participation au CODERPA à cette date.

C'est donc un second vice président par intérim qui fait cette présentation, le Bureau ayant estimé, à juste raison, qu'il fallait attendre la désignation, par Monsieur le Préfet, des nouveaux membres avant d'élire le second vice président en titre.

Afin de faire accélérer la signature de l'arrêté préfectoral, et à la suite du changement de Préfet, j'avais pensé qu'il serait normal que nous fassions connaissance avec notre nouveau Président, lui exprimions notre volonté de continuer à œuvrer dans le sens voulu par le gouvernement, après lui avoir présenté les membres du Bureau du CODERPA de Seine et Marne.

En accord avec le Bureau, j'ai donc adressé une demande d'audience auprès de Monsieur le Préfet. Je regrette qu'aucune suite n'ait été donnée, comme si le CODERPA était inconnu à l'Hôtel de la Préfecture.

Je souhaite que le Bureau qui sera élu à la fin de cette Assemblée Générale soit rapidement reçu par le représentant de l'Etat dans notre département.

Nous avons toujours entretenu des rapports cordiaux et fructueux avec l'ensemble des services, qu'ils soient de l'Etat ou du Département : madame Pernet, Directrice de la DDASS, Madame Cadot Inspectrice Principale qui fut longtemps notre correspondante, ainsi que Mesdames Lefol et Antoine Inspectrices Principales qui le sont maintenant. Au niveau de la DAASMA, Monsieur Serrano assure la succession de Madame Leroux, et Mesdames Germain et Thomaseau qui participent autant que faire se peut, à nos travaux.

Nous souhaitons vivement continuer dans cette direction de franche collaboration et sommes persuadés d'y parvenir.

Je vous remercie de votre attention.

CHAPITRE 2 LES COMMISSIONS SPECIALISEES

A - Commission « Bien préparer et vivre sa retraite »

Composition de la commission

Mr HERPE Jacques	Mme GOUJON Nicole
Mr BELAMY Christiane	Mr LEFEVRE Georges
Mr BARANTON Didier	Mme MORISETTI Joëlle
Mr DENIS Jean	Mr MEREDON François
Mr FAVRIE Maurice	Mme FLON Françoise
Mr MAUPIED Michel	Mr RAMOS Santos
Mme NARME Madeleine	Mr ROTY Claude
Mr RECURT Marcel	Mme PROVENAT Suzanne
Mr SCHAUB Pierre	Mr FORTIER Henri
Mme DELAFAITE Jacqueline	Mme CHEVALIER Yvonne
Mr LEMOINE Séverin	

La commission s'est réunie 5 fois en 2001.

I - Les guides cantonaux concernant les «activités civiques physiques, culturelles artistiques» offertes aux retraités dans les diverses communes du Département, terminés en 2000, ont été mis sur Internet, leur mise à jour est maintenant du ressort des communes concernées.

II La commission a organisé le 8 mars 2001 une journée d'information sur les préretraites et futurs retraités à Montereau avec la participation de l'A.G.2.R., de la CNAV, de l'ARRCO, de la M.S.A. et du Pact Arim. Cela a été un succès (90 à 100 participants toute la journée).

Matin : animation par l'A.G.2.R. sur le thème « Bien préparer et vivre sa retraite »

Midi : déjeuner offert par la commune

Après midi : informations sur l'Euro, très dynamiques et intéressantes.

Stands d'information CNAV, ARRCO, MSA, PACT ARIM,

Une manifestation semblable est prévue en 2002 à Nangis le 13 mars.

III - Deux membres de la commission ont participé aux travaux d'un groupe d'étude concernant «L'aide aux aidants» piloté par la DASSMA.

IV Suite au renouvellement du CODERPA fin 2001, il y aura lieu d'étudier avec les anciens et nouveaux membres de la commission, quels autres travaux, études ou actions pourrait conduire celle-ci.

B - Commission « Information et Communication »

Composition de la commission

Mr BIZOUARD Jean-Louis
Mr BARANTON Didier
Mme THIERRY Sylviane
Mr MAUPIED Michel
Mr ROTY Claude
Mme SEGURA Isabelle
Mr CASTELLANT Jean-Pierre

Mr le Dr ROUCOU
Mme BAZIRE Catherine
Mme GOUJON Nicole
Mme PHILIPPE
Mme NARME Madeleine
Mme SALA Antoinette
Mr BALLU Robert

* * * * *

Faire connaître pour mieux comprendre

Ce pourrait être le slogan de cette commission qui est, en quelque sorte, le Rédacteur en Chef du « Cahier du Coderpa ».

Une réunion de travail mensuelle permet à ses membres de compiler la littérature, assez fournie, qui traite de nos problèmes.

Nous devons prendre connaissance des publications des CODERPA et CORERPA, en particulier de ceux de la Région Ile-de-France.

Faire connaître les travaux effectués par les deux autres commissions, qui formeront la base de la publication, deux fois l'an, des « Cahier du CODERPA » de Seine-et-Marne.

Faire connaître aussi, au plus grand nombre possible de lecteurs, plus de mille destinataires de cette revue, les textes de lois, comme l'APA, les innovations en matière de santé publique, comme le sont actuellement les CLIC, qui s'installent petit à petit, pour couvrir rapidement tout le territoire de notre département.

Depuis quelques années, les travaux présentés à la journée du CODERPA se déroulant en novembre, font l'objet d'une parution spéciale de notre « cahier ». C'est un véritable outil de travail qui peut être utilisé par des professionnels.

Faire comprendre le fonctionnement du CODERPA, organisme consultatif pour l'ensemble des décisions prises en direction des retraités et des personnes âgées. Nous fêtons cette année notre vingtième anniversaire. Nous sommes donc largement majeurs, et certaines organisations désireraient que le législateur nous donne plus d'autonomie que nous n'en disposons actuellement. Une réforme des CODERPA, liée d'ailleurs à celles du CNRPA et des CORERPA, est en discussion actuellement. Donnera-t-elle satisfaction? L'avenir nous le dira.

Rappelons que les commissions du CODERPA sont dites ouvertes. C'est à dire que toutes les bonnes volontés sont acceptées pour y travailler, même si vous ne figurez pas parmi la cinquantaine de personnes constituant officiellement le CODERPA.

Nous constatons une baisse de participation et cela est préjudiciable à la bonne diffusion de l'information.

C — Commission « Environnement et dépendance »

Composition de la commission

Mme PAUL Thérèse	Mme SEURON
Mme AMA	Mme DELOULAY
Mme CAILLE	Mme FENOT
Mr DEVAUX	Mr FRATTI
Mme FISCHER	Mme GOUJON
Mr GALLET	Mr HUGUES
Mr RONSIN	Mr JOUBERT
Mme DORANGE	Mme PHILIPPE
Mr MAUPIED	Mme WATRIN
Mme NARME	Mme PRUNIERES
Mme PATTYN	Mme BAZIRE
Mme SEGURA	Mme le Dr BATISTE
Mr le Dr LUTZLER	Mme RIMBERT
Mme BERTRAND	Mme GERMAIN
Mr PLANQUETTE	Mme SARRASIN
Mme SALVY	Mr MOURLAS
Mme VIGEANEL	Mr RENARD
Mr MAKKAKIA	Mr DAGNEAU
Mme BELAMY	
Mme ANTOINE	

La commission s'est réunie régulièrement au rythme d'une réunion par mois environ, hors périodes de vacances scolaires.

Une moyenne de 12, 15 personnes se retrouvent ainsi, issues des 3 collèges.

La commission a travaillé sur l'actualité

- **A.P.A.**: Suivi de ce qui se fait en Seine-et-Marne.

Voici quelques exemples de problèmes ou questions rencontrés :

les premières demandes n'ont pu être faites que courant janvier, les dossiers n'étant pas disponibles avant. Or l'A.P.A. est applicable à compter du 1er janvier 2002. Que fera le Conseil général ? Certains départements ont d'ores et déjà décidé que les nouveaux dossiers seraient comptés du 1er janvier 2002.

En établissement, il semble qu'une certaine confusion règne. Qu'en est-il des conventions tripartites ?

- **C.L.I.C.** : le CODERPA fait régulièrement le point sur l'avancée.

Si Melun et Lagny semblent déjà fonctionnels, les projets de Roissy, Provins, Fontainebleau et Nemours se précisent.

Selon les lieux les difficultés sont différentes. Mais deux difficultés se font jour partout :

Le financement. Qu'en sera-t-il de l'avenir ?

La participation des médecins libéraux.

Dans chaque C.L.I.C ou projet, un membre de la commission participe en tant qu'utilisateur.

- à Melun : Madame PRUNIERES
- à Lagny : Madame PAUL - à Roissy : Monsieur RENARD
- à Fontainebleau : Monsieur DEVAUX
- à Provins, c'est un membre du bureau : Monsieur SOCI-IARD.

Le CODERPA est représenté au sein du COPIL départemental.

- **Schéma Départemental des Personnes Agées** : Dans la perspective de sa mise à jour, la commission y travaille.

Il est un peu difficile de se projeter en avant étant donné certaines incertitudes concernant notamment la réforme de l'Aide à Domicile et la réforme de tarification des établissements.

La commission pense qu'il faut donner dans le schéma davantage de place au problème de l'adaptation du logement. Sur ce point la présence du PACT ARIM leur est précieuse.

- **C.R.O.S.S.** Un membre de la commission, Madame PRUNIERES, participe au C.R.O.S.S. au titre de la CORERPA.

- **ALMA** La commission suit régulièrement l'avancée de sa mise en place qui semble laborieuse.

- **CORERPA** : Un membre de la commission, Monsieur FRATTI participe activement à cette structure, informe le CODERPA de ses activités et transmet ses avis.

CHAPITRE 3 : ACTIVITES DE LA CORERPA

Au cours de l'année 2001, les représentants du CODERPA de Seine-et-Marne (essentiellement MM le Dr ROUCOU et FRATTI), ont participé aux assemblées et réunions suivantes de la CORERPA d'Île-de-France et de plusieurs groupes de travail constitués au niveau régional et auxquels participent les membres de la CORERPA, à savoir :

- 8 réunions de bureau, 6 assemblées plénières, 1 assemblée générale de l'association de gestion des fonds de la CORERPA, 2 réunions de bureau spéciales pour la préparation du Forum du 3 décembre 2001 et un grand nombre de réunions de divers groupes de travail de la CORERPA, notamment dans le cadre de la préparation du Forum.

- des réunions des groupes de travail du Plan Régional de Santé « Personnes âgées » (animées par la DRASSIF), dont 8, pour le groupe « coordination gérontologique ».

- deux réunions des «Conférences pour les solidarités» organisées par le Conseil Régional d'Île-de-France.

- le forum du 3 décembre 2001 de la CORERPA d'Île-de-France (plusieurs membres du CODERPA de Seine et Marne y ont assisté).

- les deux journées, 18 et 19 décembre 2001, «CODERPA-CORERPA» organisées par le Comité National des Retraités et Personnes Agées (plusieurs membres du CODERPA de Seine et Marne y ont assisté).

- la journée du 20 décembre 2001 organisée par la DRASSIF et la DRASS Centre, avec la présence de Madame la Secrétaire d'Etat aux personnes âgées et les Préfets des deux régions.

Le 4ème forum de la CORERPA d'Île-de-France, qui a réuni 250 personnes environ, a eu lieu le 3 décembre 2001 à la Maison de la Mutualité de Paris. Il s'est déroulé avec la présence de :

- **Mr Jean-Pierre DUPORT**, Préfet de la Région d'Île-de-France (clôture de la journée)
- **Mme Francine BAVAY**, Vice présidente du Conseil Régional
- **Mr Raymond CHABROL**, Directeur de la DRASSIF accompagnée par Mme le **Dr Valérie OLAGNIER** (Présentation du Plan Régional de Santé des Personnes Agées)
- **Mme le Dr Marie-France GUERIN**, de la Direction des hôpitaux du Ministère de la Santé (Exposé sur la santé mentale des personnes âgées).
- **Mr Alain GAUTHIER**, de la CNAV et **Mr Michel BOISSET**, de l'ARRCO (débat avec la salle) :
- **Mr Jean-René BRUNETIERE**, chargé de mission au Ministère de la Santé (exposés sur la réforme de la tarification et sur l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie).
- **Mr Jean-Claude BOUCHERAT**, Président du Conseil Economique et Social Régional (clôture de la matinée).

Au cours de ces réunions, plusieurs thèmes ont été abordés, plus particulièrement :

- La place des retraités dans la société,
- Les conditions de logement, de transport et d'accessibilité des personnes âgées et plus généralement des personnes à mobilité réduite,
- Les conditions de mise en place de l'A.P.A.,
- La prévention et la santé mentale des personnes âgées,
- La mise en place et le suivi des CLIC,
- La coordination gérontologique.

CHAPITRE 4 : BILAN FINANCIER

ASSOCIATION DE GESTION DES FONDS DU CODERPA

RESULTATS DE L'EXERCICE 2001

Données en francs	2001	2000
PRODUITS		
Subvention Etat DDASS	70 000 F	70 000 F
Subvention Conseil Général	50 950 F	50 000 F
Subvention AG2R	7 000 F	7 000 F
Total des Subventions	127 950 F	127 000 F
Remboursement CNASEA/CEC	13 636 F	23 643 F
Reprise Provision pour charges	29 500 F	20 000 F
TOTAL DES PRODUITS	171 086 F	170 643 F

CHARGES	2001	2000
Achats fournitures de bureau et matériel informatique	7 284 F	13 510 F
Charges externes	29 227 F	24 708 F
Charges de Personnel	115 525 F	124 872 F
Financement des travaux de Commissions	6 485 F	9 568 F
TOTAL DES CHARGES	158 521 F	172 658 F
RESULTAT NON FINANCIER	12 565 F	-2 015 F

D'où un résultat non financier de 12 565 francs auquel il faut ajouter un résultat financier de 3 157 francs, et des charges exceptionnelles pour 1 000 francs.

Ce qui donne un résultat de l'exercice de 14 722 francs

ASSOCIATION DE GESTION DES FONDS DU CODERPA

BILAN AU 31 DECEMBRE 2001 (Données en francs)

BILAN ACTIF

Au 31-12-00	Au 31-12-01
-------------	-------------

PRODUITS A RECEVOIR

Subventions AG2R à recevoir au 31/12/00	"-F"	7 000 F
Total à recevoir	"-F"	7 000 F

DISPONIBILITES

Crédit Mutuel Compte Livret	114 519 F	127 049 F
Crédit Mutuel Compte courant	76 150 F	48 198 F
Trésorerie Générale	"-F"	518 F
Total des disponibilités	190 669 F	175 766 F

TOTAL GENERAL ACTIF	190 669 F	182 766 F
----------------------------	------------------	------------------

BILAN PASSIF

Au 31-12-00	Au 31-12-01
-------------	-------------

FONDS PROPRES

Report à nouveau	140 161 F	140 088 F
Résultat de l'exercice	14 722 F	73 F
	154 883 F	140 161 F

PROVISION

Provision pour charges	19 000 F	29 500 F
Total des provisions pour charges	19 000 F	29 500 F

DETTES

Charges à payer	6 201 F	3 764 F
Dettes sociales	10 585 F	8 126 F
Total des dettes	16 786 F	11 890 F

RECU D'AVANCE

Règlement CNASEA 01/2001	"-F"	1 214 F
--------------------------	------	---------

TOTAL GENERAL PASSIF	190 669 F	182 766 F
-----------------------------	------------------	------------------

ASSOCIATION DE GESTION DES FONDS DU CODERPA

BILAN AU 31 DECEMBRE 2001 (Données en euros)

Au 31-12-00 **Au 31-12-01**

BILAN ACTIF

PRODUITS A RECEVOIR

Subventions AG2R à recevoir au 31/12/00	0 €	1 067 €
Total à recevoir	0 €	1 067 €

DISPONIBILITES

Crédit Mutuel Compte Livret	17 458 €	19 369 €
Crédit Mutuel Compte courant	11 609 €	7 348 €
Trésorerie Générale	0 €	79 €
Total des disponibilités	29 067 €	26 795 €

TOTAL GENERAL ACTIF	29 067 €	27 862 €
----------------------------	-----------------	-----------------

BILAN PASSIF

FONDS PROPRES

Report à nouveau	21 367 €	21 356 €
Résultat de l'exercice	2 244 €	11 €
	23 612 €	21 367 €

PROVISION

Provision pour charges	2 897 €	4 497 €
Total des provisions pour charges	2 897 €	4 497 €

DETTES

Charges à payer	945 €	574 €
Dettes sociales	1 614 €	1 239 €
Total des dettes	2 559 €	1 813 €

RECU D'AVANCE

Règlement CNASEA 01/2001	0 €	185 €
--------------------------	-----	-------

TOTAL GENERAL PASSIF	29 067 €	27 862 €
-----------------------------	-----------------	-----------------

**ASSOCIATION DE GESTION DES FONDS DU CODERPA
COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2001**

Données en francs

		2001	2000
PRODUITS COURANTS			
	Subvention Etat DDASS	70 000 F	70 000 F
	Subvention Conseil Général	50 950 F	50 000 F
	Subvention AG2R	7 000 F	7 000 F
	Total des Subventions	127 950 F	127 000 F
	Remboursement CNASEA /CEC	13 636 F	23 643 F
	Reprise Provision pour charges	29 500 F	20 000 F
TOTAL DES PRODUITS		171 086 F	170 643 F
CHARGES COURANTES			
Achats			
	Fournitures Bureau	7 284 F	3 020 F
	Achats de matériel informatique		10 490 F
	Total des Achats	7 284 F	13 510 F
Charges externes			
	Assurances	579 F	557 F
	Participation colloques	3 204 F	
	Services extérieurs - Comptabilité	10 950 F	7 530 F
	Frais de déplacement	2 705 F	3 111 F
	Frais de PTT	11 010 F	13 079 F
	Frais divers (services bancaires et arrondis)	779 F	430 F
	Total des charges externes	29 227 F	24 708 F
Charges de Personnel			
	Salaires	84 252 F	80 460 F
	Charges patronales	10 645 F	8 512 F
	Provision pour charges de Personnel 2002	19 000 F	29 500 F
	Indemnisation stage		4 817 F
	Transport carte orange	1 628 F	1 584 F
	Total des charges de personnel	115 525 F	124 872 F
Commissions			
	Semaine Personnes âgées (journée d'information CODERPA)	3 465 F	2 214 F
	Communication Information (guide, sono)	3 000 F	703 F
	Jeunes retraités (journée d'information retraités)		6 650 F
	Environnement Dépendance		
	Total des Commissions	6 485 F	9 568 F
TOTAL DES CHARGES		158 521 F	172 658 F
RESULTAT NON FINANCIER		12 565 F	-2 015 F
PRODUITS FINANCIERS			
	Produits Financiers: intérêts livret	3 157 F	2 754 F
CHARGES FINANCIERES			
RESULTAT COURANT		15 722 F	739 F
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
		1 000 F	666 F
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-1 000 F	-686 F
RESULTAT DE L'EXERCICE		14 722 F	73 F
	TOTAL DES PRODUITS	174 243 F	173 397 F
	TOTAL DES CHARGES	159 521 F	173 324 F
	RESULTAT	14 722 F	73 F

**ASSOCIATION DE GESTION DES FONDS DU CODERPA
COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2001**

Données en euros		2001	2000
PRODUITS COURANTS			
	Subvention Etat DDASS	10 671 €	10 671 €
	Subvention Conseil Général	7 767 €	7 622 €
	Subvention AG2R	1 067 €	1 067 €
	Total des Subventions	19 506 €	19 361 €
	Remboursement CNASEA /CEC	2 079 €	3 604 €
	Reprise Provision pour charges	4 497 €	3 049 €
TOTAL DES PRODUITS		26 082 €	26 014 €
CHARGES COURANTES			
Achats	Fournitures Bureau	1 110 €	460 €
	Achats de matériel informatique		1 599 €
	Total des Achats	1 110 €	2 060 €
Charges externes	Assurances	88 €	85 €
	Participation colloques	468 €	
	Services extérieurs - Comptabilité	1 669 €	1 148 €
	Frais de déplacement	412 €	474 €
	Frais de PTT	1 678 €	1 994 €
	Frais divers (services bancaires et arrondis)	119 €	66 €
	Total des charges externes	4 456 €	3 767 €
Charges de Personnel	Salaires	12 844 €	12 266 €
	Charges patronales	1 623 €	1 298 €
	Provision pour charges de Personnel 2002	2 897 €	4 497 €
	Indemnisation stage		734 €
	Transport carte orange	248 €	241 €
	Total des charges de personnel	17 612 €	19 037 €
Commissions	Semaine Personnes âgées (journée d'information CODERPA)	531 €	338 €
	Communication Information (guide, sono)	457 €	107 €
	Jeunes retraités (journée d'information retraités)		1 014 €
	Environnement Dépendance		
	Total des Commissions	989 €	1 459 €
TOTAL DES CHARGES		24 166 €	26 321 €
RESULTAT NON FINANCIER		1 916 €	-307 €
PRODUITS FINANCIERS			
	Produits Financiers: intérêts livret	481 €	420 €
CHARGES FINANCIERES			
RESULTAT COURANT		2 397 €	113 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
		152 €	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-152 €	-102 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 244 €	11 €
TOTAL DES PRODUITS		26 563 €	26 434 €
TOTAL DES CHARGES		24 319 €	26 423 €
RESULTAT		2 244 €	11 €

ASSOCIATION DE GESTION DES FONDS DU CODERPA

BUDGET 2002

Données en euros

		Réel 2001	Budget 2002
PRODUITS COURANTS			
	Subvention Etat DDASS	10 671 €	10 671 €
	Subvention Conseil Général	7 767 €	7 622 €
	Subvention AG2R	1 067 €	1 067 €
	Total des Subventions	19 506 €	19 361 €
	Remboursement CNASEA /CEC	2 079 €	
	Reprise Provision pour charges	4 497 €	2 897 €
TOTAL DES PRODUITS		26 082 €	22 258 €
CHARGES COURANTES			
Achats	Fournitures Bureau	1 110 €	915 €
	Achats de matériel informatique		915 €
	Total des Achats	1 110 €	2 060 €
Charges externes	Assurances	88 €	91 €
	Participation colloques	468 €	457 €
	Services extérieurs - Comptabilité	1 669 €	1 524 €
	Frais de déplacement	412 €	457 €
	Frais de PTT	1 678 €	2 287 €
	Frais divers (services bancaires et arrondis)	119 €	61 €
	Total des charges externes	4 456 €	4 878 €
Charges de Personnel	Salaires	12 844 €	12 806 €
	Charges patronales	1 623 €	1 906 €
	Provision pour charges de Personnel 2002	2 897 €	
	Transport carte orange	248 €	259 €
	Total des charges de personnel	17 612 €	14 971 €
Commissions	Semaine Personnes âgées (journée d'information CODERPA)	531 €	381 €
	Communication Information (guide, sono)	457 €	915 €
	Jeunes retraités (journée d'information retraités)		305 €
	Environnement Dépendance		305 €
	Total des Commissions	989 €	1 906 €
TOTAL DES CHARGES		24 166 €	22 669 €
RESULTAT NON FINANCIER		1 916 €	-412 €
PRODUITS FINANCIERS			
	Produits Financiers: intérêts livret	481 €	412 €
CHARGES FINANCIERES			
RESULTAT COURANT		2 397 €	0 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-152 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 244 €	0 €
	TOTAL DES PRODUITS	26 563 €	22 669 €
	TOTAL DES CHARGES	24 319 €	22 669 €
	RESULTAT	2 244 €	0 €

Chapitre V : ARRETE MODIFIANT LA COMPOSITION DU CODERPA



PRÉFECTURE DE
SEINE.ET.MARNE

MINISTÈRE DE L'EMPLOI
ET DE LA SOLIDARITE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET
SOCIALES
DE SEINE.ET MARNE

ARRETE DDASS -AS N° 77-01-122
MODIFIANT LA COMPOSITION DU
COMITE DEPARTEMENTAL DES
RETRAITES ET PERSONNES AGEES
DE SEINE ET MARNE(CODERPA)
LE PREFET DE SEINE ET MARNE
Officier de la Légion d'Honneur
Et de l'Ordre National du Mérite

VU le décret n° 82-697 du 4 août 1982 instituant un comité national et des comités départementaux des retraités et personnes âgées ; modifié par le décret n° 88-160 du 17 février 1988 ;

VU le décret n° 98-645 du 22 juillet 1998 modifiant le décret n° 82-697 du 4 août 1982 instituant un comité national et des comités départementaux des retraités et personnes âgées ;

VU la lettre circulaire n° 88-240 du 9 mars 1998 relative au renouvellement des Comités Départementaux des Retraités et Personnes Agées (CODERPA) ;

VU la circulaire n° 88-11 du 2 mai 1988 relative à l'application du décret n° 88-160 du 17 février 1988 ;

VU la circulaire n° 88-21 du 14 décembre 1988 relative au renouvellement des Comités Départementaux des Retraités et Personnes Agées (CODERPA) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 95 BOA 144 du 09 octobre 1995 renouvelant la composition du Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées de Seine et Marne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 97 BOA du 10 Juin 1997 modifiant la composition du Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées de Seine et Marne ;

VU l'arrêté préfectoral n° PA-98-07 renouvelant la composition du Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées de Seine et Marne ;

CONSIDERANT qu'il convient de pourvoir au remplacement de certains membres démissionnaires du Comité ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de Seine et Marne ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées du département de Seine-et-Marne comprend les membres suivants :

PRESIDENCE

Président : Le Préfet ou son représentant

Vice-Président : Le Président du Conseil Général ou son représentant

1er COLLEGE

Représentants départementaux des associations et des organisations mentionnées au 2° de l'article 4 du décret du 4 août 1982 susvisé :

Un titulaire et un suppléant pour chaque organisation désignés par le Préfet, sur proposition des associations et organismes concernés.

1 - CONFEDERATION NATIONALE DES RETRAITES

Titulaire

vacant

Suppléant

vacant

2 - FEDERATION GENERALE DES RETRAITES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Titulaire

Monsieur Georges **FRATTI**

Suppléant

Monsieur Roger **TACHE**

3 - FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITES

Titulaire

Monsieur Séverin **LEMOINE**

Suppléant

Monsieur Michel **RENAUD**

4 - FEDERATION NATIONALE DES CLUBS D'AINES RURAUX

Titulaire

Madame Yvette **BERRET**

Suppléant

Madame Jocelyne **DELAMARRE**

5 - UNION NATIONALE DES OFFICES DE PERSONNES AGEES

Titulaire

vacant

Suppléant

Vacant

6 - UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES

Titulaire

Madame Madeleine **NARME**

Suppléant

Madame Suzette **ANTOINE**

7 - UNION FRANCAISE DES RETRAITES

Titulaire

Monsieur Jacques **HERPE**

Suppléant

Monsieur Pierre **SCBAUB**

8 - UNION CONFEDERALE DES RETRAITES CGT

Titulaire

Monsieur Henri **RENARD**

Suppléant

M Bernard **DAGNEAU**

9 - UNION CONFEDERALE DES RETRAITES CFTD

Titulaire

Madame Thérèse **PAUL**

Suppléant

Monsieur Robert **BALLU**

10-UNIONCONFEDERALE DES RETRAITES FO.

Titulaire

vacant

Suppléant

Vacant

11- UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITES ET PENSIONNES - CFTC

Titulaire

Monsieur Maurice **LAMOUREUX**

Suppléant

Monsieur Nicolas **JEANSON**

12 - UNION NATIONALE POUR LA PREVOYANCE SOCIALE DE L'ENCADREMENT - CGC

Titulaire

Monsieur Bernard **BOICHE**

Suppléant

Monsieur Didier **BARANTON**

13 - UNION INTERPROFESSIONNELLE RETRAITE INDUSTRIE ET COMMERCE

Titulaire

Madame Léa **HAUDIQUET**

Suppléant

Mme Marie José **DUHAL**

14 - MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DE L'ILE DE FRANCE

Titulaire

Madame A. **BONNEFOND**

Suppléant

Monsieur Elie **QUIDU**

15 - FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITES DE L'ARTISANAT

Titulaire

Monsieur Maxime **HELVIG**

Suppléant

Monsieur Marcel **BOUQUET**

16 - CONFEDERATION NATIONALE DES RETRAITES DES PROFESSIONS LIBERALES

Titulaire

Vacant

Suppléant .

Vacant

2èmeCOLLEGE

Dix personnes en activité au sein des principales professions concernées par l'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées. .

Un titulaire et un suppléant désignés à raison de cinq pour chaque autorité, par le Préfet et par le Président du Conseil Général.

TITULAIRES

1-ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'AIDES MENAGERES DE LA FAMILLE RURALE

Madame Isabelle **SEGURA**

2-ORDRE DES MEDECINS

Monsieur le Docteur Gérard **DUFOORT**

3 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CROIX ROUGE

Madame Françoise **FLON**

4-ETABLISSEMENT D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES

Monsieur le Docteur **LUTZLER**

5-SERVICE DE SOINS A DOMICILE-ASSOCIATION DE SERVICE DE SOINS A DOMICILE DE MELUN ET SA REGION

Madame **DELOULAY**

6- MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE ARTHUR VERNES DE MORET SUR LOING

Madame **JEAN .**

7- MAISON DE RETRAITE PRIVEE- "MAISON DU GRAND CHENE" A COMBS-LA-VILLE

Madame **NAUDE**

8-CENTRE HOSPITALIER DE PROVINS

Monsieur Pierre **DROGOU**

9-ORGANISME DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE DE PROVINS

Monsieur **CROISY**

10-PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL DU CENTRE HOSPITALIER DE FONTAINEBLEAU

Madame le Docteur Nathalie **BAPTISTE**

SUPPLEANTS

1-ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'AIDES MENAGERES DE LA FAMILLE RURALE

Madame Sylvie **PATTYN**

2 - ORDRE DES MEDECINS

Monsieur le Docteur Robert **STEINSCHNEIDER**

3 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CROIX ROUGE

Monsieur le Docteur François **RUPPLI**

4- ETABLISSEMENT D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES.

Madame le Docteur Marie Claude **DELESALLE**

5-SERVICES DE SOINS A DOMICILE DE ROISSY-EN-BRIE

Madame **SAUVAGE**

6-MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE DE SAMOIS-SUR-SEINE

Monsieur **LECA**

7-DIRECTEUR D'UN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame Danièle **PEREZ**

8-CENTRE HOSPITALIER DE MEAUX

Monsieur **GENTY**

9- ORGANISME DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE "RIVAGES" A VAUX-LE-PENIL

Madame **DAUVERNE**

10-PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL DE LA MAISON DE RETRAITE DU CENTRE HOSPITALIER DE MONTEREAU

Madame le Docteur Odile **MORILLON**

3^{ème} COLLEGE

Représentants des responsables et des principaux organismes qui, par leurs interventions et leurs financements, apportent une contribution significative à l'action en faveur des personnes âgées au sein du département.

Cinq membres désignés par le Préfet sur proposition des organismes concernés, quatre par le Président du Conseil Général, un par le Président de l'Association Départementale des Maires de France ou, à défaut par le collège des Maires du Département.

TITULAIRES

1- CONSEIL GENERAL

Monsieur Vincent **TONI**, Conseiller Général du canton de Lagny-sur-Marne

2 - CONSEIL GENERAL

Monsieur Etienne **WEHREL**, Conseiller Général du canton de Lizy-sur-Ourcq

3 - CONSEIL GENERAL

Madame Danièle **QUERCI**, Conseiller Général du canton de Vaires-sur-Marne

4- CONSEIL GENERAL

Madame Maud **TALLET**, Conseiller Général du canton de Champs-sur-Marne

5-UNION DES MAIRES .

Monsieur **FRISINGHELLI**, maire de BREAU

6-CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE(CPAM)

Monsieur Jean-Pierre **HUGUES**

7- CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE (CRAMIF)

Monsieur Santos **RAMOS**

8-ASSOCIATION GENERALE DES RETRAITES PAR REPARTITION(AG2R)

Monsieur Gilbert **RICHTER**

9-CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE(CNAV)

Madame Jacqueline **MOUSQUE**

10-MUTUALITE DE SEINE-ET-MARNE

Monsieur Denis **PICARD**

SUPPLEANTS

1 - CONSEIL GENERAL

Monsieur Yves **JAUNAUX**, Conseiller Général du Canton de la Ferté-Gaucher

2 - CONSEIL GENERAL

Monsieur Dominique **SATIAT**, Conseiller Général du Canton de Bray-sur-Seine

3 - CONSEIL GENERAL .

Monsieur Michel **VALLIER**, Conseiller Général du Canton de Meaux Sud

4- CONSEIL GENERAL

Monsieur Jean-Pierre **BONTOUX**, Conseiller Général du Canton de Mitry-Mory

5 UNION DES MAIRES

Monsieur Joseph **BERGER**, maire de BOMBON

6-CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE(CPAM)

vacant

7-CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE (CRAMIF)

Madame Marcelle **PRUNIERES**

8-ASSOCIATION GENERALE DES RETRAITES PAR REPARTITION(AG2R)

Madame Nicole **GOUJON**

9-CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS SALARIES (CNAV)

Madame Ines **SEURON**

10-MUTUALITE DE SEINE-ET-MARNE

Madame Henriette **SZYMANSKI**

Huit personnalités qualifiées désignées en nombre égal par le Préfet et le Président du Conseil Général du Département

1 - Monsieur SOCHARD

" Association d'aide à domicile en milieu rural "

2 - Madame Alberte BAERT

" Comité d'amélioration du logement, protection, amélioration, conservation, transformation (Calpact 77) "

3 - Madame Micheline SAUVAGE

" Fédération des associations de soins et services à domicile de Seine et Marne (Fassad)

4-Monsieur le Docteur ROUCOU

5 - Monsieur André DEVAUX

" Association de visiteurs et animateurs bénévoles "

6- Monsieur BIZOUARD

" C.C.A.S de Chartrettes "

7- Docteur GALLET

" Président du SSIAD de Fontainebleau "

Article 2 - *L'expiration du mandat des membres du Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées de Seine-et-Marne demeure fixé au 9 octobre 2004.*

Article 3 - *Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées.*

Article 4 - *Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Seine et Marne affiché en Préfecture de Seine-et-Marne ainsi qu'à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.*

Melun, le 24 Décembre 2001
Le Préfet de Seine-et-Marne
Bernard COQUET